

# Formation à l'établissement d'un certificat de décès par les infirmier(e)s



Durée :

12 heures réparties en 3 demi-journées :  
½ journée en présentiel et 1 journée en  
virtuel synchrone

Coût :

370€00 par personne



Nombre de participants :

15 à 20 personnes

Calendrier :

23 (Après-midi) et 24 mars (Journée) 2026  
5 (Après-midi) et 6 octobre (Journée) 2026



## Public :

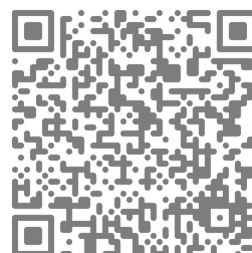
Cette formation permet aux infirmiers diplômés d'État, ayant plus de trois ans d'expérience d'être habilités à établir des certificats de décès.

Formation dispensée avec la collaboration de l'Institut médico-légal du CHU de Reims.

*Cette formation s'inscrit dans le cadre du Décret n° 2025-370 du 22 avril 2025 relatif à l'établissement des certificats de décès et de l'Arrêté du 22 avril 2025 relatif à la formation délivrée aux infirmiers diplômés d'État pour l'établissement d'un certificat de décès.*

## Renseignements et inscription auprès de :

*l'Institut de Formation en Soins Infirmiers  
45 rue Cognacq-Jay  
51092 REIMS Cedex  
03.26.78.74.52  
secdirectionifsi@chu-reims.fr*



# Objectifs

- Permettre aux IDE d'acquérir les compétences nécessaires pour établir de manière autonome et sécurisée les certificats de décès des adultes en dehors des cas particuliers réglementés.
- Apporter une méthodologie rigoureuse de constat du décès avec l'examen clinique du processus mortel, une connaissance approfondie du cadre juridique, et les savoir-faire médico-légaux, administratifs et techniques indispensables pour garantir la qualité des données de santé publique, la sécurité juridique de la pratique infirmière et le respect des défunts.

# Contenu

## 1. Module « Statistique sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel » :

Connaître les généralités relatives aux données de mortalité en France.

Constater un décès.

Réaliser un examen de corps pour établir le diagnostic de la mort.

Différencier les différentes causes et mode de décès.

Remplir le volet médical du certificat de décès en suivant les consignes d'établissement afférentes.

## 2. Module « administratif et juridique » :

Connaître la réglementation générale en lien avec la rédaction du certificat de décès.

Connaître les enjeux et responsabilités inhérentes à la rédaction du certificat de décès et à l'assurance professionnelle.

Connaître les enjeux éthiques en lien avec les familles.

## 3. Module « Système d'information » :

Utiliser l'application «Cert Dc», versions web et mobile pour la certification électronique des décès.

# Méthodes pédagogiques

- Apports cognitifs.
- Exercices pratiques.

# Évaluation

Pré-test afin d'identifier les connaissances initiales,  
Évaluations formatives tout au long de la formation  
Évaluation de fin de formation : questionnaire à choix multiple dont la réussite est exigée pour valider la formation.  
Une attestation de participation ainsi qu'un certificat seront délivrés sous réserve de la réussite aux évaluations.

**En cas de besoin d'aménagement spécifique:**

Contactez nos référents handicap de l'IRF à l'adresse suivante: [referenthandicapirf@chu-reims.fr](mailto:referenthandicapirf@chu-reims.fr)

# Établissement d'un certificat de décès.

**Coupon réponse à retourner auprès du secrétariat de direction de l'IFSI - 03.26.78.74.52**

**par courrier : IFSI - CHU de REIMS, 45 rue Cognacq-Jay - 51092 REIMS Cedex**

**ou par mail : [secdirectionifsi@chu-reims.fr](mailto:secdirectionifsi@chu-reims.fr)**

Les inscriptions sont prises par ordre de priorité.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Lieu d'exercice professionnel : .....

Date(s) de session choisie : .....

Mode(s) de financement :  Personnel  Employeur  Autres

Fait à : ..... le ...../...../.....

Signature :